

Séance du 16 mars 2012

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 16 mars 2012 à 20 heures 30 sous la présidence de son maire, M. Gilles DESBOIS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Sandra GAUDILLERE, Annie MARCHAND, Evelyne MACHILLOT, Mrs André ALLOIN, Frédéric BEAUDET, Stéphane BRUN, Michel DEZAPY, Gérard DUCRET, Pascal LAURENCEAU, Sylvain THIVENT.

ETAIENT EXCUSES : Mme Valérie POIRINE (pouvoir à Sandra GAUDILLERE), Corinne TETU (pouvoir à Pascal LAURENCEAU), Jean-Marc GENELOT, Laurent CARON (pouvoir à Gilles DESBOIS).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Gérard DUCRET.

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu du 10 février 2012 est adopté à l'unanimité.

2 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET CREDITS SCOLAIRES

Le Conseil délibère sur l'ensemble des subventions allouées aux associations pour un montant total de 18.500 € comprenant l'aide accordée au CCAS de 2.500€ par 13 voix pour dont 2 pouvoirs et 1 abstention.

Le Conseil délibère sur l'ensemble des crédits scolaires. Le montant global est de 4.500 € pour l'élémentaire et 2.825 € pour la maternelle par 14 voix pour dont 3 pouvoirs.

3 – DELIBERATIONS

PIIC : Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal du Conseil Général

Le maire présente au conseil les devis relatifs au remplacement des menuiseries extérieures de la salle polyvalente. Dans le cadre de la répartition de l'enveloppe cantonale de ce programme la commune a été retenue avec une aide de 7.500 € représentant 50% du montant HT des travaux. Il est nécessaire de prendre une délibération concernant notre engagement pour cette opération

Le Conseil délibère favorablement, à l'unanimité (dont 3 pouvoirs) et autorise le maire à engager les travaux et à faire la demande de la subvention auprès des services du Conseil Général.

Amendes de police

Le Conseil Général, dans le dispositif de répartition du produit des amendes de police 2012, peut financer les travaux de mise en sécurité du chemin piétonnier Route de Saint Christophe.

Le Conseil délibère favorablement, à l'unanimité (dont 3 pouvoirs) et autorise le maire à demander l'attribution d'une subvention d'un montant le plus élevé possible.

Grand Chalon

Pour ce même dossier, la Communauté d'Agglomération, dans le cadre du plan des déplacements urbains peut également participer au financement des travaux à hauteur de 40 % pour la première tranche de 10.000 € HT et de 10 % sur le complément.

Le Conseil autorise le maire à présenter un dossier au Grand Chalon.

4 –TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE POUR 2013

La commission ad hoc ne s'étant pas réunie, l'ordre du jour est modifié et la question figurera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

5 - ORGANISATION BUREAU DE VOTE ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Pour la tenue du bureau de vote, le Conseil décide ainsi :

Dimanche 22 avril 2012.

08 h 00 / 11 h 30 : Evelyne Machillot, Michel Dezapy, Annie Marchand, Sylvain Thivent

11 h 30 / 15 h 00 : Corinne Tetu, Frédéric Beaudet, Gilles Desbois,

15 h 00 / 18 h 00 : André Alloin, Stéphane Brun, Pascal Laurenceau

Dimanche 6 mai 2012.

08 h 00 / 11 h 30 : André Alloin, Annie Marchand, Stéphane Brun

11 h 30 / 15 h 00 : Valérie Poirine, Sandra Gaudillère, Evelyne Machillot

15 h 00 / 18 h 00 : Gilles Desbois, Laurent Caron, Sylvain Thivent

6 - COMPTES-RENDUS DE REUNIONS DIVERSES

• Gendarmerie

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion du 21 février au cours de laquelle ont été évoqués les délits pour l'année 2011. Globalement, une hausse a été constatée sur le territoire de la Brigade de Gendarmerie de Saint Germain du Plain.

Le Conseil évoque les récents événements sur la commune (l'allumage de feux).

• Zone IINA – Compromis de vente

M. Ducret résume la réunion du 24 février avec le lotisseur (BL Promotion) et le notaire. La date d'échéance pour la signature définitive de l'acte de vente à l'aménageur foncier, interviendra lorsque toutes les autorisations d'urbanisation nécessaires auront été délivrées, et avec une date butoir fixée au 30 juin 2013.

Parallèlement à cette opération, la vente d'une emprise de terrain sera conclue au profit d'un riverain.

• Commission bâtiments

Monsieur Alloin fait le compte rendu de la réunion du 6 mars 2012, au cours de laquelle ont été abordés les travaux concernant la salle polyvalente avec notamment le remplacement des menuiseries extérieures, l'électricité, l'installation de sèches mains. Le changement des fenêtres salle du conseil, salle annexe et ancien secrétariat a également été évoqué, ainsi que le remplacement des convecteurs électriques, par des panneaux rayonnants moins énergivores.

• Commission voirie

M. Ducret rend compte de la réunion du 7 mars 2012, au cours de laquelle a été abordé le programme 2012 de travaux à réaliser : trottoir Rue de la Vigne, Chemin des Ryottis, sécurisation chemin piétonnier Route de Saint Christophe.

Il informe le Conseil que le coût de ce programme a été estimé par des devis à réactualiser et par les services de la D.D.T. La mise en œuvre de "point à temps" est prévue afin de maintenir l'état de la voirie communale.

Monsieur DUCRET évoque les opérations en cours, à savoir : busage de fossé rue du Moulin et rue du Quart du Bois afin de renforcer la sécurité des bords de voirie.

D'autres projets sont à l'étude : création d'un chemin piétonnier rue de la Farge ainsi que Grande Rue au droit du plateau de tennis, ainsi que l'aménagement d'une plate forme pour le futur abribus.

• Sydesl (Comité territorial de la Bresse Chalonnaise)

M. Alloin fait le compte rendu de la réunion de la conférence en commune du 13 mars 2012 où ont été évoqués la puissance de la ligne électrique basse tension rue du quart du bois qui reste dans les normes, le besoin d'équipements nécessaires à l'urbanisation de la Zone IINA, l'installation de prises pour les panneaux décoratifs de fin d'année. Le remplacement de 56 points d'éclairage public vétustes pourrait être réalisé dans un programme 2013/2015.

• Entente intercommunale Cimetières / Eglise

M. Dezapy évoque la réunion du 14 mars 2012 à Saint Marcel, avec notamment présentation du bilan de fonctionnement et d'investissement 2011, les travaux à prévoir et les projets 2012. Pour ce qui concerne la restauration et l'aménagement du cœur de l'église, une promesse de subvention a été formulée par la DRAC : affaire à suivre.

• Grand Chalon

- Le Maire présente le compte rendu du Conseil communautaire du 16 février 2012.

- Le Maire fait le compte rendu de la réunion des COP Eau Assainissement et Urbanisme Déplacements intégrant : les travaux en cours, les avis rendus en prévision des conseils communautaires, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

- Mme Marchand évoque la réunion de la COP Petite Enfance intégrant la présentation de la compétence transférée au 01/01/2012, la définition des modalités et critères d'attribution des places dans les structures (une commission se réunira tous les 2 mois - composée de 8 élus + 3 membres du service enfance du Grand Chalon). Un appel à volontariat a été lancé pour aider à la conception du logiciel de gestion de toutes les structures.

- Mme Marchand fait le compte rendu de la réunion de la COP Culture intégrant la présentation des organigrammes, des équipements transférés, du règlement d'intervention "soutien aux événements culturels", la proposition de réflexion sur un schéma directeur d'aménagement du territoire en matière d'équipements culturels, les rapports à présenter au conseil communautaire du 22 mars. Un élu propose l'organisation d'un festival style "printemps du théâtre"

- Mme Machillot fait le compte rendu de la réunion de la COP Action Sociale qui a abordé les sujets de la Petite Enfance (principes, critères d'attribution, groupe de travail petite enfance), la Santé (réunion du groupe de travail, contrat local de santé public avec l'ARS, formations aux premiers secours), urgences et insertions sociales (épicerie sociale, maintien des actions en cours, coopération entre les CCAS et le Grand Chalon).

M. Laurenceau fait le compte rendu de la réunion de la COP Sport qui abordé la présentation des équipements d'intérêt communautaire, du FAAPAS, de la mutualisation des moyens ainsi que la rénovation des équipements du stade Léo Lagrange.

- M. Brun fait le compte rendu des réunions de la COP Environnement qui ont abordé le Plan Climat Energie Territorial, l'étude de l'approvisionnement bois, de la nécessité de la prise de conscience sur le tri des déchets, la présentation du document pour le conseil communautaire intégrant le cahier des charges de l'étude de l'approvisionnement bois, la présentation du plan local de prévention.

7 - QUESTIONS DIVERSES :

Lotissement le Grand Pré : l'ex propriétaire demande la rétrocession de la voirie et de ses annexes à la commune. Quelques points sont à régler avant de donner notre accord.

Le Maire donne lecture d'un courrier de la Trésorerie concernant les encarts publicitaires du bulletin municipal 2011, avec deux demandes de mise en non valeur. Des solutions sont en cours.

Les anciens WC de la place devraient être démolis. Le conseil adopte cette idée. Les modalités seront ultérieurement examinées.

Le Maire informe le Conseil d'une solution envisagée pour la vente du terrain communal situé rue du Moulin.

Le Maire donne lecture d'un courrier de l'Union Musicale de Saint Marcel demandant une aide financière pour l'organisation de leur 130^{ème} anniversaire, à cette occasion les écoles de la commune seront invitées à un concert.

Cette année la municipalité offrira un apéritif à l'issue des jeux inter quartiers lors de la fête du village.

Suite à discussion au sein du Conseil concernant la journée de nettoyage de printemps organisée par l'association TERE0 la municipalité apportera un soutien logistique à cette manifestation.

La commission des finances se réunira les 30 mars et 6 avril 2012.

La commission de la salle polyvalente se réunira le jeudi 22 mars à 20 h 30.

Les plantations de printemps sont prévues le jeudi 22 mars

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 13 avril à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 00 h 05.